

**COMMUNE DE CAURO**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026 A 18H30

**Nombre de membres en exercice : 15**

Présents : 12

Absents : 3

dont représentés : 2

**Suffrages exprimés : 14**

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

**Date de la convocation :**

1<sup>er</sup> juin 2026

**Délibération affichée en mairie**

le : 11 juin 2026

**Télétransmission au contrôle de**

légalité le : 10 juin 2026

**Accusé réception reçu**

le : 10 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Cauro étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Pascal LECCIA.

**Présents :**

Pascal LECCIA, Paul BERNARDI, Marie-Agnès PERALDI-FRATI, Simon FIDELI, Hélène AUBRY, Patrick RINIERI, Sandrine PAPINI, Jacqueline BRAVIN, François-Jérôme SIMONETTI, Pauline BEOVARDI, Anne-Marie YVANNE, Mariana ANTONA-LECA

**Absents :** Camille ROSSI (procuration à Patrick RINIERI), Jean-Pascal PEN-PENIC (procuration à Paul BERNARDI), Raphaël PIERRE-BIANCHETTI

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance :** Jacqueline BRAVIN

### **Délibération n°004-005-2026 : Crèche « Vèculu di Cavru » - Approbation du projet d'établissement 2026**

Le Maire présente le projet d'établissement 2026 établi par la Directrice de la crèche.

Il comprend :

- Le règlement intérieur : personnel, conditions d'admission de l'enfant, fonctionnement, participation familiale
- Le projet social : la structure et son environnement, les locaux, l'équipe, la population accueillie, la relation avec les autres organismes, les missions, moyens et objectifs
- Le projet éducatif : objectifs de la structure, accueil et période d'adaptation, bien-être et santé des enfants, jeu et créativité, autonomie et plaisir de faire, socialisation, rôle du professionnel, organisation d'une journée type

Il convient donc d'adopter ce document.

Ayant entendu l'exposé du Maire,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVE** le projet d'établissement 2026 de la crèche « Vèculu di Cavru »

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme  
Le Maire,  
Pascal LECCIA

